



UNION RÉGIONALE DES FRANCAS
DE NOUVELLE-AQUITAINE
44-50 boulevard George V - 33000 BORDEAUX
tél. : 05 57 77 28 10 - fax : 05 57 77 28 11
contact@francas-na.fr
www.francas-na.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

CPJEPS

Spécialité : Animateur

Mention : Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne

Session n° 03 à Mont-de-Marsan

Nom d'usage :	Nom de naissance :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom(s) :	
<input type="text"/>	
Date de naissance <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	Lieu de naissance : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	Tel fixe : <input type="text"/>
<input type="text"/>	Portable: <input type="text"/>
<input type="text"/>	Mail : <input type="text"/>
CP : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>

Pour vous inscrire à cette formation, vous devez remplir les deux conditions suivantes¹ :

➤ **être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**

- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.

➤ **être titulaire de l'une des certifications suivantes :**

- le brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur·trice (BAFA) ;
- le certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance » (CAP PE) ;
- le certificat d'aptitude professionnelle « accompagnant éducatif de la petite enfance » (CAP AEPE) ;
- le certificat de qualification professionnelle animateur·trice périscolaire (CQP AP) ;
- l'un des certificats de qualification professionnelle (CQP) ou titre à finalité professionnelle ou diplôme inscrits à l'annexe II-I du code du sport ;
- le diplôme d'État accompagnement éducatif et social (DEAES) ;
- le brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur·trice technicien de la jeunesse et des sports (BAPAAT) ;
- une note de 10 ou plus à l'épreuve de mise en situation professionnelle d'un examen du BAPAAT, en cours de validité telle que définie à l'article 10 de l'arrêté du 19 janvier 1993 modifié relatif à l'organisation et aux conditions de préparation et de délivrance du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports (validité de 3 ans à la date d'entrée en formation au BAPAAT du candidat·e).

¹ ANNEXES PUBLIÉES AU BO JEUNESSE, SPORTS & VIE ASSOCIATIVE N° 3 DU 20 MARS 2019 MODIFIÉES PAR ARRÊTÉ DU 30 JUILLET 2019 (J.O.R.F DU 9 AOÛT 2019)

DIPLÔMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

BEPC/Brevet des collèges

Fin de scolarité obligatoire

BEP (*précisez*) :

BAC (*précisez*) :

BAC + (*précisez*) :

Autres (*précisez*) :

DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

BAFA

BAFD (*en cours de validité*)

BASE

BAPAAT

BEATEP

BEES 1 (*précisez*) :

BEES 2 (*précisez*) :

DEFA

DEJEPS (*précisez*) :

Autres (*précisez*) :

UC ACQUISES (VAE OU EQUIVALENCE)

UC 1

UC 2

UC 3

UC 4

SALARIÉ•E

Structure employeuse

Raison sociale :

Adresse :

CP :

Ville :

Contact :

Téléphone :

Mail :

Poste occupé :

Cadre financier de la demande

Plan de formation de l'entreprise

Période de professionnalisation

Contrat de professionnalisation

Contrat d'apprentissage

Autre :

DEMANDEUR•EUSE D'EMPLOI

Vous êtes inscrit•e à :

Pôle Emploi

Mission Locale

Cap Emploi

PLIE

Adresse :

CP :

Ville :

Contact référent

Téléphone :

Mail :

N° identifiant :

Indemnisation

ARE

ASS

RSA

Non indemnisé•e

Autre :

Êtes-vous en situation de handicap ?

Oui Non

Si oui, bénéficiez-vous de :

Reconnaissance en qualité de travailleur•euse handicapé•e (RQTH)

Allocation d'adulte handicapé (AAH)

Carte d'invalidité

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement personnel

Prise en charge par votre structure employeuse

Aides individuelles obtenues :

Démarches en cours :

Expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le domaine de l'animation (sportive, socioculturelle, socio-éducative, culturelle...)

Qu'est-ce qui vous a amené à envisager la profession d'animateur, d'animatrice ?

Qu'est-ce qui vous a amené à envisager la formation CPJEPS ? Qu'attendez-vous de celle-ci ?

Les épreuves de sélection permettant l'accès au cycle de formation sont composées d'un entretien individuel s'appuyant sur un **compte rendu d'expérience** de 2 pages maximum relatant **une expérience d'animation et son analyse** sur le rôle de l'animateur ou l'animatrice dans la vie quotidienne des enfants et les améliorations pouvant être apportées à ce genre d'expérience.

Un devis personnalisé vous sera établi.

Les Francas de Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner dans la recherche de financement.

LES CORRESPONDANCES ENTRE L'ORGANISME DE FORMATION ET LES CANDIDATS SE FONT PAR MAIL.
MERCİ DE VÉRIFIER L'EXACTITUDE DE L'ADRESSE QUE VOUS AVEZ INSCRITE PAGE 1.

Je soussigné·e :

Nom :

Prénom :

- déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la formation, et ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs ;

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et des pièces jointes.

Je note que si ma candidature est retenue, l'admission à cette formation ne sera effective qu'après signature d'un Contrat ou d'une Convention de Formation.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative et pédagogique de votre formation et au traitement de vos certifications. Le destinataire des données est le service formation professionnelle des Francas de Nouvelle-Aquitaine que vous pouvez contacter au 05 57 77 28 10. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, vous opposer à tout moment au traitement des données sauf motif légitime du responsable du traitement, en vous adressant au service formation professionnelle des Francas. Les données collectées sont conservées pendant votre période de formation et archivées ensuite pendant une durée maximale de 10 ans. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez contacter la Cnil (plus d'informations sur www.cnil.fr).

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de traitement des données personnelles et de mes droits relatifs aux données collectées, décrits dans le présent dossier de candidature.

Fait à

, le

Signature



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce dossier d'inscription est à retourner **COMPLET** en un exemplaire à l'adresse suivante :
UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE
Formation Professionnelle (CPJEPS n°02)
44-50 boulevard George V - 33000 Bordeaux
Votre dossier doit être réceptionné 1 mois avant le début de la formation

Pièces à joindre au dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

- Copie lisible de la carte d'identité en cours de validité (recto/verso) ou du passeport
- Copie de la reconnaissance de Travailleur•euse Handicapé•e pour les personnes concernées
- Deux photos d'identité récentes
- L'attestation de sécurité sociale (téléchargeable sur votre compte Ameli)
- Copie du ou des diplômes obtenu(s) et **de votre PSC 1²**
- **Un compte rendu d'expérience de 2 pages maximum relatant une expérience d'animation et son analyse sur le rôle de l'animateur dans la vie quotidienne des enfants et les améliorations pouvant être apportées à ce genre d'expérience.**
- Pour les candidat•e•s VAE, copie de l'attestation de validation des UC acquises
- Fiche de prescription mission locale ou pôle emploi pour les demandeur•euse•s d'emploi
- Attestation de prise en charge de l'employeur pour les salarié•e•s
- Un document dactylographié de candidature et de motivation
- Le curriculum vitae détaillé (expériences dans le champ de l'animation)
- Le compte-rendu d'expérience d'animation et son analyse
- Pour les français et les françaises de moins de 25 ans :
 - Attestation de recensement
 - Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

² Art. 5 de l'Arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.